

## Compte-rendu de la réunion de rentrée : quatorze septembre deux-mille-dix-huit.

\*Informations administratives : se reporter à la feuille d'informations générales distribuée le jour de la rentrée et présente sur cet espace numérique.

### \* Informations diverses :

- Seuls les fruits frais sont autorisés lors de la pause de 10h15.
- Le livret scolaire unique sera distribué deux fois dans l'année.
- Le photographe sera présent à l'école le 9 octobre à 13h30.
- Toutes les classes du RPI participeront à la course longue « ELA » le 17 octobre.

-Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école aura lieu le 12 octobre. Nous invitons les parents qui désirent se présenter à remplir la fiche distribuée dans le cahier de liaison ou à nous rencontrer directement.

-Le projet d'école 2018-2022 sera voté lors du premier conseil d'école :

Chaque école fonctionne avec un projet particulier, décidé en équipe pédagogique (ici le RPI) et validé par l'inspecteur de circonscription, pour une durée de 4 ans.

Notre projet s'intitule "4 villages, 1 seule école / Vers une cohésion élèves, parents, enseignants ". Voici les 3 axes :

- Axe 1 Résoudre les difficultés actuelles en production d'écrit et en mathématiques (pour nous : produire des phrases cohérentes et résoudre des problèmes mathématiques)
- Axes 2 et 3 Entretenir une bonne relation avec les familles afin d'améliorer la coéducation (l'objectif est de vous intégrer au maximum dans l'école en participant aux différentes manifestations...afin de mieux nous connaître les uns les autres et de nous parler facilement, ne pas rester bloqué sur une incompréhension...etc).

Le projet comporte également une partie sur la sensibilisation des parents au temps passé devant les écrans par les enfants. En effet, les enfants passent de plus en plus de temps devant les téléphones, tablettes, ordinateurs, téléés... Nous n'avons pas encore mis en place les actions mais elles viendront en cours d'année.

Toutefois, je vous rappelle que la lumière bleue diffusée par les écrans est nocive en cas de trop longue exposition.

De plus, les jeux vidéo ont une vitesse de défilement non adaptée aux enfants de moins de 6 ans.

Et encore, les jeux et dessins animés comportent des indications d'âge, elles sont importantes, merci de les respecter.

L'objectif n'est pas de faire vivre vos enfants au moyen-âge, mais de limiter le temps d'exposition et de contrôler ce qui est regardé.

-Le LSU (Livret Scolaire Unique), permettant de rendre-compte aux parents des acquis et des progrès de leur(s) enfant(s), sera donné aux familles deux fois par an.

\*Projet de classe découverte :

Cette année, l'école de Saint-Thomas s'associe avec celle de Sabonnères pour proposer aux élèves un voyage scolaire à Vieux-Boucau.

-Classe découverte pour le cycle 2 (CE1 de Sabonnères et le CE2 de Saint-Thomas).

-Classe voile pour le cycle 3 (CM1 et CM2 de Saint-Thomas).

Les devis n'étant pas encore finalisés, nous ne pouvons pas encore donner le montant précis du montant de la participation qui sera demandée aux familles.

Toutefois, nous l'estimons dans une fourchette comprise entre 120 et 150 euros.

De plus, ce montant sera dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants et **ajusté en fonction des gains apportés à la coopérative scolaire.**

\*ENT : Toutemonannée.com

Toutes les classes de l'école de Saint-Thomas proposent désormais un espace numérique sur le site <https://www.toutemonannee.com/>

Vous y trouverez des informations concernant la vie de classe : activités, sorties, photos...

Les devoirs se trouvent dans l'espace cahier de texte. Des documents numériques peuvent être associés aux publications ou être présents dans la médiathèque.

N'hésitez pas à publier des commentaires..